

à un questionnaire de la Commission ornithologique, auquel il faudrait répondre par des *Observations sur les Oiseaux*.

COMMUNICATIONS ET TRAVAUX.

Des remerciements sont votés à MM. de Florival et Midoux, pour le don de leurs ouvrages à la Société.

L'excursion annuelle est fixée définitivement au 15 juin prochain, et on décide qu'elle aura pour but la ville de Noyon dont la cathédrale est un des monuments les plus remarquables de l'architecture du XII^e siècle, et l'abbaye d'Ourscamp dont les édifices principaux existent en entier, sauf l'église, dont il ne reste plus que l'abside.

M. De La Prairie donne la description du petit reliquaire de l'église de Margival :

LE RELIQUAIRE DE MARGIVAL

Il existe dans l'église de Margival un objet très intéressant, très curieux, que l'on vient de me communiquer et auquel je ne puis donner que le nom de reliquaire, quoique, s'il a réellement contenu des reliques, elles fussent singulièrement placées. Il a la forme d'une église, mais dans des proportions infiniment petites. C'est un parallélogramme rectangle, ayant 13 centimètres de long et 6 de large. La partie verticale a 8 centimètres de haut et est surmontée d'un toit assez aigu qui s'élève de 5 centimètres ; — le toit lui-même est couronné d'une galerie à jour grossière.

Ce petit reliquaire a-t-il composé à son origine un tout complet et homogène? C'est ce qu'il n'est pas possible de décider. Tel qu'il est aujourd'hui, il présente l'assemblage de parties qui n'ont aucun rapport pour le style et la matière.

J'en commence la description par une de ses deux faces longitudinales, celle qu'il faudrait regarder comme le seul reste de l'objet au moment où il sortit des mains de l'ouvrier. Deux plaques de cuivre rouge émaillé, rapprochées à l'inclinaison du toit, présentent un travail très remarquable d'émail de trois couleurs: bleu, vert et blanc. Au premier abord la complication de dessins et de festons tracés par des lignes dorées très minces, fait supposer que c'est un émail cloisonné; mais en examinant avec attention, on découvre que c'est un émail champlé et non cloisonné. Tous les filets ont été ménagés dans le cuivre de la plaque et il n'en reste d'apparent que les filets eux-mêmes, tout le reste étant couvert par l'émail. Au moyen de ces filets décrivant des festons, on a tracé sur chacune des deux plaques, celle du toit et celle de la partie verticale, trois véritables losanges à angles arrondis, dans l'intérieur desquels on a placé une petite plaque de cuivre non émaillée, mais estampée et dorée, portant à son centre un cabochon de verre rouge ou vert, entouré lui-même de festons très délicats. — Ces petites plaques font saillie et sont attachées avec des clous.

L'autre face longitudinale se compose d'une seule plaque de cuivre rouge, coudée à la hauteur où commence l'inclinaison du toit. Son ornementation diffère complètement de celle de l'autre côté. Voici en quoi elle consiste: la plaque de cuivre a été d'abord dorée, et les dessins ont été tracés par l'enlèvement de l'or. C'est donc le cuivre qui marque les dessins, et l'or qui remplit les fonds. En étudiant cette face du reliquaire je ne sais quel vague souvenir m'a fait ouvrir le troi-

sième volume du mobilier français de Viollet-Leduc, et au mot étoffe j'ai trouvé une reproduction colorisée d'un fragment de la chasuble de Thomas Becket, déposée dans le trésor de la cathédrale de Sens. J'ai été très surpris en voyant que l'ornementation de la plaque et celle de la chasuble se ressemblaient beaucoup et paraissaient être du même temps. Les dessins de l'un et de l'autre sont exécutés dans les mêmes proportions ; mais cependant en sens inverse, ce qui était exigé par la nature des deux objets, l'un étant une plaque de cuivre et l'autre une étoffe de soie. L'orfèvre avait tracé ses dessins sur un fond d'or, et le brodeur au contraire avait exécuté les siens au moyen de fils d'or plats sur un samit violet sombre. J'ai visité, il y a quelques années, le trésor de la cathédrale de Sens ; j'y ai vu la chasuble de Saint Thomas Becket ; mais je ne me rappelle pas quelle est sa véritable nuance ; celle que lui a donné Viollet-Leduc sur sa planche est presque semblable à la couleur actuelle du cuivre du reliquaire. J'ai dit plus haut que l'objet qui m'occupe était formé de pièces disjointes ; ce n'est pas assez ; non seulement cette seconde face longitudinale diffère complètement de l'autre, mais elle porte de plus un dessin irrégulier qui indique qu'elle avait fait partie d'un *meuble* plus grand que le reliquaire de Margival.

Les deux pignons viennent compléter l'étrangeté des éléments dont se compose le reliquaire. Ils ont été remplis par un semé de fleurs de lys d'argent estampées et inscrits dans des losanges, et ce placage a été fait avec si peu de soin que quelques-unes des fleurs de lys ont été posées à l'envers.

Ces différentes plaques, qui forment le reliquaire, sont montées sur un morceau de bois épais, creusé pour y loger un bâton se terminant en forme de planche, et non pour y placer une relique. La relique, qui devait être très petite, était placée d'une manière

fort gauche, s'il est permis de s'exprimer ainsi, sur l'un des versants du toit, sous un rond de verre de trois centimètres, qui permettait de la voir.

Il n'est pas douteux que ce petit reliquaire était porté au bout d'un bâton dans les processions et l'on ne doit pas se tromper en supposant que la relique était celle de Saint Moran, patron de Margival.

On se demandera peut-être comment un saint peu célèbre du nord de la France est devenu le patron d'un village des environs de Soissons. Mais l'explication paraîtra bien simple quand on apprendra que la grande abbaye de Marchiennes avait été propriétaire à Margival de fermes, ou plutôt de granges, comme on disait au moyen-âge.

Il est probable que l'adoption d'un certain nombre des patrons de nos villages a une origine aussi naturelle. »

M. Michaux rend compte d'un nouvel ouvrage de M. Frédéric Moreau, sur les découvertes faites par lui l'année dernière :

LES FOUILLES D'AIGUISY

M. Frédéric Moreau vient de faire paraître un nouvel album qui contient les travaux entrepris par lui en 1884, notamment à Aiguisy, canton de Fère-en-Tardenois.

La première page de la notice explicative rappelle une douleur immense, un malheur irréparable. M. Frédéric Moreau a perdu son fils, M. Edouard-Frédéric